



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **13 décembre 2024** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique (17.00 heures)

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
2. Transports et communications
 - 2.1. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, rue de la Fontaine – décision.
 - 2.2. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch n°1 – décision.
 - 2.3. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch n° 23 – décision.
 - 2.4. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch n° 61 – décision.
3. Budget rectifié et budget : Présentations et commentaires du collège des bourgmestre et échevins sur le budget rectifié de 2024 et le projet de budget pour 2025 de l'Administration communale.

Ainsi arrêté à Pétange, le 4 décembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le bourgmestre,